



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

COMPTE RENDU CGT DE LA COMMISSION 5 DU CCAS Conditions de vie des agents du 04 mars 2020

Présents : Mme COLONNETTE, M. DUFOUR : administration PSPP2
Mme Corinne GRUSZKA, Service Social Conseillère Technique Nationale
M. Franck MAZET UNSA Président de la Commission 5
M. Christian MAHUT CGT

1) Approbation du compte rendu de la réunion de la commission n° 5 du 26 novembre 2019 : le compte rendu est approuvé moyennant une correction dans la liste de diffusion demandée par Franck MAZET

2) Bilan des aides matérielles 2019 :

780 aides ont été attribuées par les CLAS à 681 actifs, 81 retraités et 20 ayants droits.
Le nombre d'aides a baissé de 77 (- 9 %) par rapport à 2018.

Le montant moyen attribué est 1 404,00 euros mais certaines aides ont eu un montant supérieur à 2 000 euros (30 %) et d'autres un montant inférieur à 1 000 euros (26 %).

63 % des bénéficiaires actifs sont en catégorie C et 29 % sont en catégorie B. la tranche d'âge la plus représentée est de 41 à 50 ans, avec 40 % de femmes et 39 % d'hommes.

Le nombre d'aides accordées aux retraités a doublé par rapport à l'an dernier mais reste néanmoins faible vis-à-vis de la population concernée.

Les motifs générant les aides sont : le budget familial (32 %) ; la santé (27 %) ; la famille (16 %) ; le logement (12 %) ; les dysfonctionnements de l'administration (5 %) et la justice (4 %).

L'analyse de la situation sociale des familles bénéficiant d'une aide matérielle fait apparaître que 21 % ont une moyenne économique journalière de 0 à 5 euros par jour et par personne, ce qui signifie une grande pauvreté avec l'impossibilité de se nourrir !

Par ailleurs, 34 % des familles bénéficiaires d'une aide ont une moyenne économique journalière de 5 à 10 euros par jour et par personne ce qui représente une situation sociale complexe et préoccupante. Il est constaté une grande précarité des familles monoparentales. Enfin, 74 % des familles ayant perçu une aide matérielle ont des ressources inférieures à 2 fois le SMIC, dont 15 % perçoivent moins de 1 300 euros par mois net.

Certains services sociaux demandent que les aides matérielles soient centralisées en région pour garantir la confidentialité du demandeur.

Franck MAZET y voit un dessaisissement des CLAS locaux, Christian MAHUT considère que ce serait un recul de la proximité entraînant une baisse des demandes, une perte de repère et d'accès au service social, notamment pour la population des retraités.

Concernant la création des Secrétariats Généraux Communs (SGC) au 1^{er} juillet 2020 dans chaque département, 1 149 agents de notre ministère sont concernés dans les DDI et vont être intégrés au Ministère de l'Intérieur. De plus, 22 agents de la DREAL PACA vont rejoindre le SGC 13 à titre expérimental.

Information des futurs retraités sur leurs droits à l'action sociale

Le CCAS de l'administration centrale a réalisé une fiche pratique à l'intention des agents faisant valoir leurs droits à la retraite. La Commission souhaite y apporter quelques modifications pour une meilleure compréhension. Christian MAHUT considère que c'est une avancée mais ça ne règle pas la nécessité de donner une information sur les droits à l'action sociale pour l'ensemble des retraités-ées.

Prochaine réunion de la Commission n° 5 du CCAS le 27 mai 2020

Fin de la réunion à 16h45.